



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-26767>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-26767**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ile de France Mobilités

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité régionale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 2025-061 : Assistance à maîtrise d'ouvrage et contrôle travaux \_ 2 lots

**Description** : L'accord-cadre à bons de commande, multi-attributaires (3 attributaires par lot, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes), porte sur des prestations d'accompagnement du département Gares et Services d'Île-de-France Mobilités dans la réalisation de ses missions de suivi d'aménagement et de rénovation des gares et stations franciliennes et des services proposés dans les espaces voyageurs. Il est alloté en deux lots : - Lot 1 : assistance technique pour le suivi des projets de rénovation des gares et stations ; contrôle travaux et déploiement d'équipements. Le montant maximum du lot 1 est de 1 000 000Euros HT par période contractuelle de 24 mois. - Lot 2 : accompagnement à la mise en place d'expérimentations. Le montant maximum du lot 1 est de 800 000Euros HT par période contractuelle de 24 mois. Il est conclu pour une période de 24 mois, reconductible une (1) fois pour une nouvelle période de 24 mois, sans que son délai global ne puisse dépasser 48 mois.

**Identifiant de la procédure** : feb10ab1-baf6-4f3d-9ae5-9c99cb50876e

**Identifiant interne** : 2025-061

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L2124-2 et R2124-2 1° du code de la commande publique.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311200 Services de conseil en matière de systèmes de transport

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Paris

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 0 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 3,600,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 2

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 2

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 : Assistance technique pour le suivi des projets de rénovations des gares et stations ; Contrôle travaux et déploiement d'équipement

**Description :** Dans le cadre du lot 1 du marché 2025-061, la mission principale porte sur l'analyse des documents techniques, financiers et administratifs relatifs aux projets de travaux financés par Île-de-France Mobilités, en vue d'accompagner la validation des financements. Cette analyse documentaire doit permettre à Ile-de-France Mobilités de disposer d'un aperçu détaillé et objectif sur la pertinence et la qualité et le coût des projets présentés. Le lot 1 est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 000 000Euros HT par période contractuelle de vingt-quatre (24) mois, reconductible une (1) fois pour une nouvelle période de 24 mois (sans que son délai global ne puisse dépasser 48 mois). Le nombre d'attributaire est fixé à trois (3), sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes.

**Identifiant interne :** 2025-061\_Lot 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311200 Services de conseil en matière de systèmes de transport

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311230 Services d'ingénierie ferroviaire

#### **Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est passé pour une durée de 24 (mois), à compter de sa notification. Le présent accord-cadre peut être reconduit une (1) fois pour une nouvelle période de 24 (mois), sans que son délai global ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. La reconduction est tacite et le Titulaire ne peut la refuser. De plus, en cas d'atteinte du montant maximum de l'accord-cadre avant la fin de la période en cours, la reconduction peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur qui constate l'atteinte du montant maximum de l'accord-cadre HT et fixe la date de reconduction de l'accord-cadre. L'anticipation d'une période ne peut avoir pour conséquence d'augmenter le nombre total de périodes prévues (qui ont chacune une durée de vingt-quatre (24) mois maximum). Si l'Acheteur prend la décision de ne pas reconduire le marché, il adresse au Titulaire sa décision de non-reconduction, par lettre recommandée avec accusé de réception, deux (02) mois avant le terme initial du marché.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 0 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 2,000,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Le présent marché 2025-061\_Lot 1 est passé sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaires qui donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le nombre d'attributaires est fixé à trois (3) pour ce lot, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes. Les bons de commande seront notifiés à tour de rôle selon le classement par l'acheteur au fur et à mesure de ses besoins et selon les conditions mentionnées au sein du cahier des clauses administratives particulières. Les bons de commandes seront exécutés dans les conditions fixées à l'article R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'Acheteur a décidé d'inclure dans cet accord-cadre (Cf. CCAP de l'accord-cadre) une clause sociale obligatoire favorisant l'accueil de jeunes en stage dans l'entreprise. Le Titulaire s'engage à réaliser une action dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre. Le stage doit offrir une expérience professionnelle aux jeunes et contribuer à valoriser leurs parcours de formation ou d'insertion pour une meilleure entrée sur le marché du travail.

### 5.1.7 Marché public stratégique

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère 1 : Cohérence de la proposition (40 points) Sous critère 1 : Qualité de la méthodologie (25 points) Pour chaque mission, la méthodologie sera évaluée selon les objets suivants : - Compréhension des enjeux relatifs à chaque mission (10 points) - Pertinence et cohérence de la méthodologie proposée pour chaque mission (10 points) - Qualité des livrables (5 points) Sous critère 2 : Pertinence des plannings (15 points) Maitrise du calendrier et planification. : Pour chaque mission, la pertinence des plannings sera évaluée au regard des tâches à accomplir et livrables attendus. Cf règlement de la consultation

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Moyen humain (20 points) : Les moyens humains affectés seront évalués selon les objets suivants : - Compétences et expériences de chaque profil mobilisé par rapport aux missions prévues (8 points) - Identification de l'interlocuteur privilégié et des rôles de chaque profil au sein de l'équipe (4 points) - Dimensionnement de l'équipe, expérience professionnel et références en cohérence avec les tâches à accomplir et les délais prévisionnels. (8 points) Cf règlement de la consultation

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 20

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère 3 (40 points) : Sur la base du montant total TTC indiqué au sein du DQE

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/04/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_OXFHYnb1-Q](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_OXFHYnb1-Q)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_OXFHYnb1-Q](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_OXFHYnb1-Q)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** En application de l'article R.2191-7 du code de la commande publique, le versement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande portant sur le montant total de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

**Date limite de réception des offres :** 20/04/2026 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique. Elle est réservée aux personnes ayant reçu délégation par la Direction Générale du fait de leur mission au sein de établissement et en conformité avec les règles internes de ce dernier.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Un accord de confidentialité est requis :** oui

**Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité :** Les informations relatives au marché 2024-061, transmises par Île-de-France Mobilités au titulaire ou tout membre du groupement ou sous-traitant pendant toute la durée du marché, sont délivrées à titre personnel et sont strictement confidentielles.

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 3

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours** : L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante : Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy - 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00 Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Organe chargé des procédures des médiations : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15 Tél. : 01 82 52 42 67 ou 01 82 52 40 00 Fax : 01 82 52 42 95 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france> Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Ile de France Mobilités

**Organisation qui traite les offres** : Ile de France Mobilités

**5.1 Identifiant technique du lot** : LOT-0006

**Titre** : Lot 2 : Accompagnement à la mise en place d'expérimentations

**Description :** Le Lot 2 de l'accord-cadre 2025-061 a pour objectif de permettre à Ile-de-France Mobilités d'évaluer la pertinence de projets d'expérimentations en gares et stations proposés par les opérateurs de transport et les gestionnaires de gares. Le lot 2 est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 800 000Euros HT par période contractuelle de vingt-quatre (24) mois, reconductible une (1) fois pour une nouvelle période de 24 mois (sans que son délai global ne puisse dépasser 48 mois). Le nombre d'attributaire est fixé à trois (3), sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes.

**Identifiant interne :** 2025-061\_Lot 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311200 Services de conseil en matière de systèmes de transport

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71311230 Services d'ingénierie ferroviaire

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est passé pour une durée de 24 (mois), à compter de sa notification. Le présent accord-cadre peut être reconduit une (1) fois pour une nouvelle période de 24 (mois), sans que son délai global ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. La reconduction est tacite et le Titulaire ne peut la refuser. De plus, en cas d'atteinte du montant maximum de l'accord-cadre avant la fin de la période en cours, la reconduction peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur qui constate l'atteinte du montant maximum de l'accord-cadre HT et fixe la date de reconduction de l'accord-cadre.

L'anticipation d'une période ne peut avoir pour conséquence d'augmenter le nombre total de périodes prévues (qui ont chacune une durée de vingt-quatre (24) mois maximum). Si l'Acheteur prend la décision de ne pas reconduire le marché, il adresse au Titulaire sa décision de non-reconduction, par lettre recommandée avec accusé de réception, deux (02) mois avant le terme initial du marché.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 0 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,600,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

**Informations complémentaires** : Le présent marché 2025-061\_Lot 2 est passé sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaires qui donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le nombre d'attributaires est fixé à trois (3) pour ce lot, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes. Les bons de commande seront notifiés à tour de rôle selon le classement par l'acheteur au fur et à mesure de ses besoins et selon les conditions mentionnées au sein du cahier des clauses administratives particulières. Les bons de commandes seront exécutés dans les conditions fixées à l'article R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'Acheteur a décidé d'inclure dans cet accord-cadre (Cf. CCAP de l'accord-cadre) une clause sociale obligatoire favorisant l'accueil de jeunes en stage dans l'entreprise. Le Titulaire s'engage à réaliser une action dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre. Le stage doit offrir une expérience professionnelle aux jeunes et contribuer à valoriser leurs parcours de formation ou d'insertion pour une meilleure entrée sur le marché du travail.

### 5.1.7 Marché public stratégique

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Critère 1 : Cohérence de la proposition (40 points) Sous critère 1 : Qualité de la méthodologie (25 points) Pour chaque mission, la méthodologie sera évaluée selon les objets suivants : - Compréhension des enjeux relatifs à chaque mission (10 points) - Pertinence et cohérence de la méthodologie proposée pour chaque mission (10 points) - Qualité des livrables (5 points) Sous critère 2 : Pertinence des plannings (15 points) Maitrise du calendrier et planification. : Pour chaque mission, la pertinence des plannings sera évaluée au regard des tâches à accomplir et livrables attendus. Cf règlement de la consultation

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 40

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Moyen humain (20 points) : Les moyens humains affectés seront évalués selon les objets suivants : - Compétences et expériences de chaque profil mobilisé par rapport aux missions prévues (8 points) - Identification de l'interlocuteur privilégié et des rôles de chaque profil au sein de l'équipe (4 points) - Dimensionnement de l'équipe, expérience professionnel et références en cohérence avec les tâches à accomplir et les délais prévisionnels (8 points)

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution : 20**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère 3 (40 points) : Sur la base du montant total TTC indiqué au sein du DQE

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution : 40**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/04/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_OXFHYnb1-Q](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_OXFHYnb1-Q)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_OXFHYnb1-Q](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_OXFHYnb1-Q)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** En application de l'article R.2191-7 du code de la commande publique, le versement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande portant sur le montant total de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

**Date limite de réception des offres :** 20/04/2026 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique. Elle est réservée aux personnes ayant reçu délégation par la Direction Générale du fait de leur mission au sein de l'établissement et en conformité avec les règles internes de ce dernier.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Un accord de confidentialité est requis : oui**

**Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité :** Les informations relatives au marché 2024-061, transmises par Île-de-France Mobilités au titulaire ou tout membre du groupement ou sous-traitant pendant toute la durée du marché, sont délivrées à titre personnel et sont strictement confidentielles.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 3

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante : Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy - 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00 Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Organe chargé des procédures des médiations : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15 Tél. : 01 82 52 42 67 ou 01 82 52 40 00 Fax : 01 82 52 42 95 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france> Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ile de France Mobilités

**Organisation qui traite les offres :** Ile de France Mobilités

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ile de France Mobilités

**Numéro d'enregistrement :** 28750007800020

**Adresse postale :** 39bis-41 rue de Châteaudun

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75009

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** piple.miah@iledefrance-mobilites.fr

**Téléphone :** +33181700512

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_OXFHYnb1-Q](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_OXFHYnb1-Q)

**Profil de l'acheteur :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_OXFHYnb1-Q](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_OXFHYnb1-Q)

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Département :** Organisation chargée des procédures de recours Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

**Adresse postale :** 7, Rue de Jouy

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75004

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone :** 0144594400

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel :** CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750151700011

**Département :** Direction des affaires juridiques - Organisation chargée des procédures de médiation

**Adresse postale :** 5 Rue LEBLANC

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75911

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Ccira@paris-idf.gouv.fr

**Téléphone :** 0182524272

**Télécopieur :** 0182524295

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 3185dc49-2090-48b7-b925-4fb10da058fd - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 13/03/2026 à 17:30

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/03/2026